



Pour diffusion immédiate : 21/11/2022

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL DEMANDE AU DÉPARTEMENT DES SERVICES FINANCIERS D'ACCÉLÉRER LES DEMANDES D'INDEMNISATION EN RÉPONSE À LA TEMPÊTE HIVERNALE HISTORIQUE

Les New-Yorkais sont encouragés à appeler la ligne d'assistance en cas de catastrophe du DFS au (800) 339-1759 pour toute question relative aux assurances

La gouverneure Kathy Hochul a ordonné aujourd'hui au Département des services financiers (Department of Financial Services, DFS) de délivrer des autorisations temporaires d'expert en sinistres à des experts en sinistres indépendants et qualifiés de l'extérieur de l'État, afin d'accélérer les demandes d'indemnisation à la suite de la tempête hivernale qui a frappé les régions de Buffalo et de Watertown. L'accélération des autorisations permettra d'augmenter le nombre d'experts en sinistres disponibles pour traiter les demandes et aidera les New-Yorkais à obtenir plus rapidement le paiement de leurs demandes d'indemnisation. Les assureurs sont encouragés à faire toutes les demandes nécessaires sur le site Web du Département des services financiers.

« Mon administration utilise tous les outils à sa disposition pour venir en aide aux entreprises et aux propriétaires de New York après cette tempête hivernale historique », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Ces nouvelles directives permettront d'accélérer les demandes d'indemnisation pour les New-Yorkais dans le besoin et d'accélérer nos efforts de rétablissement alors que nous continuons à travailler jour et nuit pour aider les résidents des régions de Buffalo et de Watertown. J'invite tous les New-Yorkais à déposer des demandes d'indemnisation dès que possible pour aider à reconstruire leurs communautés et leurs maisons. »

La cheffe de service du Département des services financiers, Adrienne A. Harris, a déclaré : « Le Département des services financiers est prêt à aider les propriétaires et les entreprises touchés par la tempête hivernale à répondre à leurs questions et à leurs demandes d'indemnisation en matière d'assurance. Le DFS délivrera des autorisations temporaires d'expert en sinistres à ceux qui répondent aux pertes de biens dans les comtés de l'ouest, du centre et du nord de l'État de New York, et nous continuerons à participer aux efforts d'intervention d'urgence en partenariat avec les autres agences de l'État et les partenaires locaux pour aider ces communautés à se reconstruire et à se rétablir. »

En raison de la gravité de la tempête hivernale et de l'étendue des dommages subis par les propriétaires et les entreprises, il est impératif que le secteur de l'assurance s'efforce de résoudre rapidement et équitablement toutes les demandes d'indemnisation et fournisse les ressources nécessaires à cette fin. Dans cette situation d'urgence, le DSF attend de tous les assureurs qu'ils fassent leur part du travail :

- Traiter et enquêter rapidement sur les demandes d'assurance présentées par les demandeurs.
- Permettre aux demandeurs de fournir comme preuve raisonnable des éléments tels que des photographies ou des enregistrements vidéo (sans qu'il soit nécessaire de procéder à une inspection physique) ; des échantillons de matériaux, le cas échéant ; des inventaires ; et des reçus pour toute réparation ou tout remplacement de biens.
- Permettre aux demandeurs d'effectuer des réparations immédiates aux biens endommagés, si nécessaire, pour protéger la santé ou la sécurité.

Le DSF continuera de surveiller la situation et d'aider les résidents et les entreprises concernés à résoudre les problèmes d'assurance.

Les résidents peuvent également bénéficier d'une assistance pour obtenir des informations sur les assurances concernant la couverture des pertes, ainsi que des suggestions sur la façon de documenter leurs pertes et de protéger leurs biens en appelant la ligne d'assistance téléphonique en cas de catastrophe du département au 800-339-1759, tous les jours, de 8 h 30 à 16 h 30, et en accédant au site Web du département à l'adresse www.dfs.ny.gov.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418